

Monseigneur J.A.-Papineau

Période couverte par le PÉ : Du 2023-07-01 au 2027-06-30

Général : but du projet éducatif

L'école Monseigneur J.-A.- Papineau définit, dans son projet éducatif, les orientations, les objectifs et les cibles à atteindre en vue de soutenir la réussite éducative de ses élèves.

Général : encadrements légaux

Certains aspects de la démarche d'élaboration du projet éducatif découlent de dispositions stipulées dans la Loi sur l'instruction publique (LIP). Les éléments prescrits sont les suivants :

- les modalités d'élaboration, le contenu, l'échéancier des travaux, la transmission, la diffusion et l'évaluation du projet éducatif des établissements d'enseignement.
(LIP, articles 37, 37.1, 74 et 75 pour les écoles et articles 97, 97.1, 97.2 et 109.1 pour les centres);
- la cohérence entre les orientations et les objectifs établis dans le projet éducatif avec ceux du plan d'engagement vers la réussite.
(LIP, article 209.2);
- les modalités visant la coordination de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère.
(LIP, articles 209.2 et 459.3).

La démarche de planification stratégique fait référence au plan stratégique du Ministère, au plan d'engagement vers la réussite du Centre de services scolaire des Samares et au projet éducatif de l'école.

Général : mission

À l'école Monseigneur J.-A.- Papineau, l'ensemble du personnel est engagé à aider les élèves à devenir des citoyens responsables, épanouis et outillés pour réaliser leurs ambitions.

Vision et valeurs : vision

L'école Monseigneur J.-A.- Papineau vise à offrir un milieu de vie ouvert sur le monde, sur la culture où les élèves développent leur curiosité, progressent et veulent apprendre.

Vision et valeurs : valeurs

Appartenance: Je m'implique activement et positivement dans ma classe et dans mon école. Je respecte les autres, le matériel à ma disposition et mon environnement.

Tolérance: Je me soucie du bien-être des autres par mes paroles, mes gestes, mes attitudes et mes écrits. J'accepte que les autres soient différents de moi dans leurs croyances, dans leur culture, dans leurs idées et leur appartenance.

Bien-être: Je suis responsable de ma réussite scolaire. J'apprends à me connaître, à développer ma personnalité et mon autonomie.

Contexte dans lequel évolue l'école : environnement externe

L'école Monseigneur J.-A.-Papineau est située sur le territoire de la MRC de Joliette. Elle dessert principalement le secteur de la paroisse Saint-Jean-Baptiste et Base-de-Roc.

En 2021, parmi la population de 19 830 citoyens, 5272 jeunes de moins de 20 ans résident à Joliette. On y compte 2750 familles ayant au moins un enfant à la maison, dont 1240 familles monoparentales. La moyenne des naissances par année est de 198 (entre 2013 et 2021).

Les organismes, partenaires, couvrant le territoire de l'école:

Considérant que Joliette est une ville de près de 20 000 habitants, le partenariat entre l'école et la municipalité est différent de celui que peuvent développer les écoles situées dans les petits villages où il n'y a généralement qu'une seule école pour accueillir tous les enfants qui y résident.

Joliette compte 9 écoles primaires et 5 écoles secondaires, réseau public et privé confondu. Le fait d'être plusieurs écoles sur le même territoire rend les activités de partenariat plus complexes à développer pour la municipalité qui doit offrir un service équivalent à chacune d'elles et qui se distinguent par des besoins qui leur sont propres.

Parce que nous sommes en milieu défavorisé, chaque année l'école Monseigneur J.-A.-Papineau reçoit l'organisme Le Réseau qui offre gratuitement l'animation d'ateliers de prévention de la toxicomanie dans la classe de 6^e année. De même que la Société St-Vincent-de-Paul de Joliette qui est un partenaire très impliqué à notre école. Effectivement, elle offre des collations variées (galettes, céréales, yogourt, fruits, fromage...). De plus, comme le but de cet organisme est de venir en aide aux familles démunies, notre collaboration est essentielle pour certains enfants pour qui nous adressons des demandes d'aide afin de répondre à leurs besoins (ex.: vêtements, lunettes, repas, articles scolaires...). Force est de constater que le rôle d'intermédiaire tenu par l'école permet à l'organisme d'aider des familles dans le besoin qui pour quelques raisons que ce soit, n'avaient pas fait de demandes d'aide à la Société. Le travail en collaboration avec les partenaires du secteur de la santé (CISS de Lanaudière) est essentiel pour favoriser la réussite scolaire de nos élèves, puisqu'ils peuvent être un lien important pour le développement et bonne collaboration entre l'école et la famille.

Parmi les partenaires du réseau de la santé, le centre de protection de l'enfance et de la jeunesse est l'instance avec laquelle il est plus difficile de développer un partenariat considérant l'obligation de confidentialité à laquelle les intervenants sont tenus. Toutefois, nous aurions avantage à développer une forme de collaboration d'ordre plus général, afin de pouvoir trouver des outils pour soutenir nos familles dans le besoin avec lesquelles il est difficile de créer des liens.

Caractéristiques des familles et de la population (i)

Pour l'école Monseigneur J.-A.-Papineau:

Indice de milieu socioéconomique (IMSE) (1): **10**

Indice et celui du seuil de faible revenu (SRF) (2): **9**

Les écoles sont classées sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé (ii).

Revenu médian

École primaire Monseigneur J.-A.-Papineau

- MRC: En 2020, dans la MRC de Joliette, le revenu médian après impôt comptant une famille de recensement est de 73 320 \$.
- Municipalité: En 2020, le revenu médian des familles de recensement pour la municipalité de Joliette est de 70 000 \$ (famille composé d'un couple: 76 000 \$ et famille monoparentale: 52 400 \$)
- 7,3% de la population totale vivent sous le seuil de faible revenu.
- 22,8% de la population de 15 ans et plus ont un revenu après impôt inférieur à 20 000 \$.

Scolarité de la population:

- 17% sont sans diplôme, certificat ou grade.
- 21% ont un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent
- 63% ont un diplôme, certificat ou grade d'études postsecondaires (certificat ou diplôme d'une école de métiers 21%, diplôme collégial 16%, diplôme d'étude universitaire 21%)

Composition des familles:

Portrait de la composition des familles des élèves qui fréquentent l'école Monseigneur J.-A.-Papineau (2013-2024).

- Père et mère: 68%

- Mère: 25%
- Père: 7%

(1) MSE: L'indice de milieu socioéconomique produit par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) est constitué de la proportion des familles avec enfants dont la mère n'a pas de diplôme, certificat ou grade (ce qui représente les deux tiers du poids de l'indice) et la proportion de ménages dont les parents n'étaient pas à l'emploi durant la semaine de référence du recensement canadien (ce qui représente le tiers du poids de l'indice).

(2)SRF: Le SRF (seuil de faible revenu) correspond à un montant d'argent "en-deçà duquel une famille est susceptible de consacrer une part plus importante de son revenu qu'une famille moyenne au Canada à l'achat de nécessités comme le logement, la nourriture et l'habillement". Les familles canadiennes à faible revenu consacrent en Moyenne 63% (soit 20% de plus que la moyenne canadienne de 43%) de leur revenu total aux dépenses de premières nécessités (Statistique Canada, 2016)

(i) Source: PAYETTE , Josée, et Élizabeth CADIEUX. Quelques données choisies. École Monseigneur J.-A.-Papineau - Bassin de desserte, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, février 2019. 4 pages.

(ii) Source: <http://www.education.gouv.qc.ca/references/publications/resultats-de-la-recherche/detail/article/indices-de-defavorisation/>

Contexte dans lequel évolue l'école : environnement interne

L'école Monseigneur J.-A.-Papineau est une petite école qui accueille environ 140 élèves du secteur préscolaire, primaire régulier ainsi que 3 classes spécialisées (langage et soutien aux apprentissages). Il est donc fréquent d'avoir des classes à degrés multiples. Le fait que les élèves d'un même niveau peuvent être partagés entre deux classes est l'un des facteurs qui contribue à l'esprit de collaboration au partage et au travail d'équipe qui règne à l'école.

Composition de l'équipe-école

Personnel enseignant:

- 2 enseignantes du préscolaire
- 5 enseignantes du primaire
- 3 enseignantes en adaptation scolaire
- 3 enseignants spécialistes (anglais, musique et éducation physique)

Personnel professionnel:

- 1 orthopédagogue (80%)
- 1 orthophoniste (80%)
- 1 psychologue (40%)
- 1 ergothérapeute (10%)

Personnel de soutien:

- 5 tech. en éducation spécialisée
- 5 PEH
- 1 concierge
- 1 secrétaire
- 1 technicienne en service de garde
- 8 éducatrices en service de garde
- 1 éducatrice en langage (5%)

Personnel de direction:

- 1 directrice (50%)

Organisation scolaire en 2023-2024

- 1 classe de préscolaire 4 ans: 14 élèves
- 1 classe de préscolaire 5 ans: 17 élèves
- 1 classe de 1re année: 17 élèves
- 1 classe de 2e année: 18 élèves
- 1 classe de 3e/4e année: 18 élèves
- 1 classe de 4e/5e année: 16 élèves
- 1 classe de 6e année: 10 élèves
- 1 classe Soutien aux apprentissages: 10 élèves
- 2 classes Langage: 20 élèves

Forces et vulnérabilités

Forces:

- Stabilité du personnel
- Personnel d'expérience (moyenne de 20 ans)
- Cohérence d'équipe pédagogique
- Inclusion des classes spécialisées
- Acceptation des différences
- Tolérance envers les pairs, peu d'intimidation
- Belle collaboration avec les familles
- Attitude positive des adultes de l'école
- Entraide entre les adultes, mais également entre les élèves
- Parc à proximité et les installations de la ville

Zones de vulnérabilité:

- Uniformisation des pratiques entre les enseignants, les service de garde, les professionnels, etc.
- Isolement d'être seul à son niveau
- Milieu défavorisé
- Les nouveaux développements en lien avec la grandeur de notre école
- Les nombreux retards chez les élèves ou les rendez-vous sur les heures de classe
- La réorganisation des services des professionnels au centre de services scolaire des Samares
- L'enseignement en classe à degrés multiples

Enjeux, orientations et objectifs

Enjeu : La progression de tous les élèves

Orientation : Augmenter les compétences en français et en mathématique

Objectif : Augmenter la proportion d'élèves ayant la compétence assurée (intervalle 70-100) en raisonnement mathématique à tous les niveaux de 77,8 % à 81,7 % d'ici juin 2027.

Enjeu : La progression de tous les élèves

Orientation : Augmenter les compétences en français et en mathématique

Objectif : Augmenter la proportion d'élèves ayant la compétence assurée (intervalle 70-100) en lecture à tous les niveaux de 72,7 % à 76,7 % d'ici juin 2027.

Enjeu : Le bien-être des élèves

Orientation : Augmenter le bien-être des élèves

Objectif : Augmenter le pourcentage d'élèves qui perçoivent qu'ils sont consultés et participent à la prise des décisions de l'école de 83 % à 88 % d'ici juin 2027.

Enjeu : Le bien-être des élèves

Orientation : Augmenter le bien-être des élèves

Objectif : Augmenter le pourcentage d'élèves qui perçoivent qu'il y a de bonnes relations entre les élèves de 77 % à 82 % d'ici juin 2027.